

Protocole sanitaire dans les médiathèques : des services reprennent le 23 juin 2020



Les médiathèques du réseau ont rouvert depuis le 12 mai 2020, aux horaires habituels et dans le plus strict respect des mesures de sécurité sanitaire, de distanciation sociale et des gestes barrières.

Les retours de documents sont autorisés et les prêts sont prolongés et illimités jusqu'au 15 septembre 2020.

A compter du 23 juin 2020, il sera à nouveau possible de :

- **Séjourner sur place pour lire, travailler ou jouer**
- **Utiliser les ordinateurs en libre-service, faire des photocopies, emprunter des tablettes tactiles et des liseuses**
- **Utiliser les salles d'études et informatiques**

Le nombre de personnes accueillies simultanément reste limité et déterminé en fonction de la taille des équipements :

- Corneilles-en-Parisis : 40 personnes maximum
- Eaubonne : 50
- Ermont : 50
- Annexe Ermont : 8
- Franconville : 40
- Le Plessis-Bouchard : 6
- Montigny-lès-Cormeilles : 40
- Saint-Leu-la-Forêt : 40

A compter du 30 juin 2020, les réservations de documents pourront à nouveau se faire sur place et en ligne.

Depuis le 12 mai 2020, toutes les mesures de sécurité sont prises par les bibliothécaires dans le traitement des documents, notamment en les plaçant en quarantaine dès leur retour. Les boîtes de retour sont ouvertes pendant les heures d'ouverture au public. La gestion de la file d'attente se fait à l'entrée du bâtiment, ou à l'extérieur en cas d'affluence importante, dans le respect des distances sociales. Du gel hydroalcoolique est proposé aux usagers à l'entrée et à la sortie.

Le port du masque est obligatoire pour les usagers âgés de 11 ans et plus.

Liens utiles

[Portail des médiathèques de Val Parisis](#)